

**ARGENTINE**

**Les violences contre les journalistes  
doivent faire l'objet d'enquêtes  
concluantes**

*Index AI : AMR 13/006/2004*  
*ÉFAI*

**Embargo : mardi 29 juin 2004 (04h00 TU)**

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

« *Fais attention, salope...on va te tuer.* »

« *On va tuer tes enfants d'abord.* »

« *Tu veux le voir avec une balle dans la poitrine ?* »

Menaces téléphoniques rapportées à la police par Clara Britos, journaliste et propriétaire d'un journal.

L'Argentine a connu ces dernières années une recrudescence des attaques contre la liberté d'expression. De nombreux journalistes sont dans l'incapacité d'accomplir leur tâche légitime sans crainte d'intimidation ou d'agression physique contre eux-mêmes et souvent contre leur famille.

« *La violence et l'intimidation subies par les journalistes en Argentine pendant et après l'effondrement économique et le chaos politique de décembre 2001 doivent faire l'objet d'enquêtes indépendantes, approfondies et concluantes* », a déclaré Amnesty International.

« *Les violences policières sont une chose que les photographes de presse connaissent bien. Elles font déjà partie de la réalité quotidienne de la profession, en particulier depuis les événements de décembre 2001.* »

Christian Frolich, journaliste-photographe pour *Cronica*, un journal de Buenos Aires.

Dans un rapport publié ce mardi 29 juin, *Argentina : Journalists : Press accreditation – The wrong credentials ?*, Amnesty International expose les cas d'atteintes aux droits humains subies par les journalistes en Argentine de janvier 2002 à mars 2004. Nombre de ces affaires n'ont toujours pas fait l'objet d'enquêtes approfondies.

Dans ce rapport figurent des exemples de restrictions imposées par l'État à la liberté d'expression en Argentine, ainsi qu'une liste de 59 cas d'atteintes aux droits humains visant les journalistes dans ce pays.

Parmi les allégations d'atteintes aux droits humains figurent des agressions de

journalistes par les forces de sécurité alors qu'ils couvraient des manifestations populaires, ainsi que des agressions et intimidations de journalistes enquêtant sur des affaires de corruption ; leurs familles pouvant également être visées.

Pour protéger la liberté de la presse, Amnesty International estime que les autorités argentines doivent :

-mener des enquêtes approfondies, impartiales et concluantes sur toutes les plaintes déposées par les médias, y compris contre les forces de sécurité.

-faciliter le déroulement des enquêtes et faire en sorte qu'elles soient pleinement transparentes et que leurs conclusions soient rendues publiques.

-traduire en justice les responsables désignés par ces enquêtes.

-garantir le droit à des réparations pour les victimes et leurs proches.

« *La liberté d'expression et d'information sont des droits reconnus à l'échelle nationale et internationale en Argentine. Les journalistes ont un rôle légitime pour mener des enquêtes, et cette fonction doit être protégée par les autorités argentines* », a déclaré Amnesty International.

Pour lire le rapport complet, merci de consulter :

<http://web.amnesty.org/library/index/engamr130052004>

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>**